



NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/12018
19 mars 1976
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL CONCERNANT LES POUVOIRS DU
REPRESENTANT DES ETATS-UNIS D'AMERIQUE AU CONSEIL DE
SECURITE

Conformément à l'article 15 du règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le Secrétaire général signale qu'il a reçu du Secrétaire d'Etat des Etats-Unis d'Amérique une lettre datée du 13 mars 1976 indiquant que M. William W. Scranton a été nommé représentant des Etats-Unis d'Amérique au Conseil de sécurité.

De l'avis du Secrétaire général, ces pouvoirs sont en bonne et due forme.

